Compatibilité climatique Fondation Patrimonia

Caractérisation

La Fondation Patrimonia a un volume d'investissement d'environ 3.9 milliards de francs suisses et se classe environ au rang 100+ des caisses de pension en Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

Patrimonia présente une Politique d'investissement durable, qui comprend en termes généraux l'Active Ownership ainsi que l'intégration des critères ESG (Environmental, Social, Governance) dans ses décisions d'investissement. Les aspects de durabilité devront fair partie du dialogue avec les gérants d'actifs existants ainsi que lors de la sélection de nouveaux gérants d'actifs.

Dans son Rapport sur la durabilité 2020, Patrimonia avait présenté un premier état des lieux.

Sur demande de l'Alliance Climatique, la fondation indiquait en juillet 2023 :

- qu'elle avait sélectionné ou était en train de sélectionner plusieurs fonds durables sur plusieurs classes d'actifs (greenbonds, investissements à impact, fonds SFDR 8 / 9, etc.),
- qu'elle travaillait sur l'étude et la validation de la mise en place d'une structure d'investissement permettant d'exercer directement le droit de vote et participer aux résolutions d'actionnaires pour nos actions suisses et internationales.

Le Rapport de durabilité 2023 avait présenté une stratégie d'investissement durable, y compris une stratégie climatique. De plus, dans le cadre d'une communication de février 2024, Patrimonia avait mis à disposition sa Charte de durabilité. Sous son approche, elle s'engage en particulier à atteindre la neutralité carbone en 2050 pour ses investissements en valeurs mobilières. Elle veut parvenir à cet objectif de la manière suivante : «Le Conseil de Fondation est convaincu que le moyen le plus efficace de faire évoluer les comportements et maximiser son impact en matière de durabilité est d'agir en investisseur actif et responsable. Patrimonia privilégie ainsi la voie du dialogue avec les sociétés dans lesquelles elle investit, afin de les pousser au changement, plutôt que celle de leur exclusion de son univers d'investissement, qui amène à se concentrer sur des sociétés ayant déjà adopté les meilleures pratiques. Patrimonia poursuit donc l'objectif de transformation de la société plutôt que celui de la transformation des portefeuilles». Selon les documents mentionnés, «la fortune de Patrimonia sera également placée dans des portefeuilles qui intègrent des critères de durabilité plus largement dans leurs processus d'investissement, sous diverses manières. Des approches d'investissement à impact, dans des obligations vertes et des sélections de titres best-in-class sont suivies».

Dans le cadre d'un échange avec l'Alliance Climatique en août 2024, la Fondation avait donné plus d'informations détaillées (voir en bas l'analyse de l'Alliance Climatique).

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Pourtant, en ce qui concerne des mesures sur les placements mobiliers vérifiables quantitativement, il n'en ressort que des réallocations ponctuelles (voir ci-dessous). Sans objectifs intermédiaires, l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 manque encore de crédibilité.
- Patrimonia n'a pas encore annoncé si et comment elle entend intervenir de manière durable et exhaustive dans les décisions prises dans le cadre du processus d'investissement en conformité avec le guide ESG pour les caisses de pension suisses.
- Ce guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP recommande à ses membres une voie d'action basée sur la double matérialité – à la fois la prise en compte des risques ESG et climatiques financiers («financial materiality») et le passage à un impact positif sur l'économie réelle («impact materiality») en matière d'ESG et de climat.
- Patrimonia devrait remplacer avant tout les investissements à l'étranger pertinents pour le climat par des solutions de placement durables et climato-compatibles dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF.

Dès la publication de son Rapport sur la durabilité 2020, Patrimonia veut aborder les risques climatiques.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille et pour augmenter la qualité ESG

Décarbonisation

Le Rapport de durabilité 2023 avait présenté un état des lieux complet des investissements actuels. Pour la première fois, Patrimonia avait publié les chiffres sur les intensités CO2 individuellement par fonds (pages 24 et 27).

Conjointement à d'autres informations fournies dans le cadre de la réunion d'août 2024, l'Alliance Climatique avait fait état de la situation par fonds et des évolutions envisagées. Ensemble avec les nouvelles chiffres du Rapport de durabilité 2025 et une nouvelle communication du juillet 2026, l'état des lieux, vu sur 2-3 années, est comme suit.

Actions

- Le nouveau fonds dédié pour permettre le Proxy Voting (voir en bas) des Actions suisses «core» (passif) reste conventionnel; l'intensité CO2 est sur le même niveau que le benchmark.
- Le fonds 1 du type «satellite» des Actions suisses Small and Mid Cap (actif) entraîne une réduction en moyenne d'un sixième par rapport au benchmark de l'intensité CO2, mais le levier climatique en Suisse est comparativement faible compte tenu de la faible réduction absolue de l'intensité CO2.
- Le fonds 2 du type «satellite» des actions suisses Small and Mid Cap (actif) entraîne une réduction en moyenne d'un dixième, mais le levier climatique en Suisse est comparativement faible.
- Le fonds 3 du type «satellite» des actions suisses Small and Mid Cap (actif), nouvellement introduit, entraîne une réduction en moyenne d'un sixième, mais le levier climatique en Suisse est comparativement faible.
- Les deux nouveau fonds dédiés (passifs), du type «core» qui pèsent lourd, établis pour permettre le Proxy Voting (voir en bas), soit Actions pays industriels Large and Mid Cap 1 et Actions pays industriels Small Cap, restent conventionnels; l'intensité CO2 est sur le même niveau que le benchmark. Considérant l'intensité CO2 importante de ce levier climatique substantiel, c'est une chance de performance de décarbonisation encore manquée.
- Le fonds Actions pays industriels Large and Mid Cap 2 du type «satellite», classifié Art. 9 comme à «impact», entraîne une trés bonne réduction de l'intensité CO2 d'environ 70% par rapport au benchmark, mais pèse, avec 5% du portefeuille actions, actuellement très peu (voir ci-après, fonds Wellington).
- Le fonds Actions marchés émergents reste conventionnel; l'intensité CO2 est sur le même niveau que le benchmark. Considérant l'intensité CO2 importante levier de ce levier climatique substantiel, c'est une chance de performance de décarbonisation encore manquée.
- Le Rapport de durabilité 2025 calcule la réduction de l'intensité CO2 du portefeuille actions agrégé à 6% par rapport au benchmark pondéré.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- En conclusion, les chiffres montrent que Patrimonia investit sa partie du portefeuille actions pertinente pour le climat et pour la qualité ESG, à savoir les actions des pays industriels et des marchés émergents, encore de manière essentiellement conventionnelle.

Obligations et Private Debt

- Le fonds Obligations suisses en CHF domestique indiciel du type «core» est par nature bas en intensité CO2; de plus le levier climatique des sociétés suisses est comparativement faible compte tenu de la faible réduction absolue de l'intensité CO2. Ce fonds a été complètement transitionné sur l'indice SBI ESG en juillet 2026.
- Le fonds Obligations suisses en CHF d'émetteurs étrangers indiciel du type «satellite», conventionnel, a été également transitionné sur l'indice SBI ESG en juillet 2026.
- Ces deux nouveaux fonds Obligations suisses en CHF ESG conduisent à un pourcentage accru de Green Bonds par rapport à l'indice de référence SBI; pour la considération de l'impact, voir en bas). Ces deux fonds comprendront au futur la part «core» des Obligations suisses. Une réduction de l'intensité CO2 par rapport au benchmark est visible pour le fonds «foreign», mais le levier climatique en Suisse est comparativement faible.
- Le fonds Obligations suisses en CHF non indiciel comporte une réduction de 32% par rapport à son benchmark (inconnu), et il comprend une partie importante de Green Bonds (voir en bas).
- Les Obligations gouvernementales étrangères ne sont pas évaluées par l'Alliance Climatique, car la mesure de l'intensité en CO2 calculée sur le PIB est globalement controversée.
- Le fonds Obligations d'entreprises étrangères du type «core» à volume important reste conventionnel; l'intensité CO2 très haute est pratiquement sur le même niveau que le benchmark. Considérant l'intensité CO2 très importante de ce levier climatique substantiel, c'est une chance de performance de décarbonisation encore manquée.
- Un nouveau fonds Obligations d'entreprises étrangères du type «satellite» de Amundi à poids actuel de 2.8% du portefeuille obligations total uniquement en Green Bonds (voir en bas pour la considération de l'impact) améliore aussi d'une certaine manière l'intensité CO2; la réduction est de 30% par rapport au benchmark mais son poids est faible.
- Deux fonds Obligations d'entreprises marché émergents 1 et 2 à poids de 11% du portefeuille obligations total ont été désinvestis en 2025. L'un des fonds avait contribué à une importante réduction de l'intensité CO2 par rapport au benchmark; l'autre était conventionnel. L'élimination de ce dernier, vu la très haute intensité CO2 des marchés émergents, a conduit à une certaine réduction de l'intensité CO2 sur l'ensemble du portefeuille actions et obligations d'entreprise.
- Au sein des Placements alternatifs, pour l'un des fonds Senior Secured Loans (SSL, Private Debt), l'intensité CO2 à niveau assez haut dépasse – contrairement à la situation en 2023 – son benchmark de 17%; pour l'autre, SSL Europe, les données du benchmark manquent.
- Le Rapport de durabilité 2025 avait calculé la réduction de l'intensité CO2 du portefeuille obligations agrégé à 5% par rapport au benchmark pondéré.

- La communication de la Fondation du juillet 2026 informe que, comme la partie indicielle des obligations en CHF (voir ci dessus) a été désormais entièrement transitionnée vers les fonds indexés sur le SBI ESG (8% additionnels de la fortune totale transitionnés), elle a achevé, considérant le poids très important dans l'allocation, une baisse supplémentaire estimée de l'intensité carbone de la fortune totale de -4.2%.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Le désinvestissement des obligations marchés émergents, en matière de réduction de l'intensité CO2, semble avoir été largement compensé par la forte augmentation du fonds SSL Private Debt par rapport à l'année 2023.
- En conclusion, à ce jour, les chiffres montrent que Patrimonia investit aussi sa partie du portefeuille obligations d'entreprise pertinente pour le climat et pour la qualité ESG en monnaies étrangères encore de manière essentiellement conventionnelle (exception faite pour les Green Bonds (voir en bas).
- Le chiffre nouveau actuel en juillet 2026 de réduction de l'intensité CO2 du portefeuille agrégé des obligations 2026 semble être environ 9%.

Résumé :

En résumé, l'Alliance Climatique estime que la performance de décarbonisation actuelle des actions et des obligations d'entreprises mesurée en réduction de l'intensité CO2 par rapport au Customized Benchmark pondéré s'élève à environ 7% sur la base des parts relatives indiqués dans le Rapport annuel 2025 actions : obligations d'entreprise de environ 1.5 : 1.

Infrastructure

Selon le Rapport de durabilité 2023, et confirmé par le Rapport de durabilité 2025, Patrimonia a mandaté quatre gérants avec 6 fonds au total. Deux fonds sont classés article 8 SFDR (46% de la fortune infrastructure), et l'un est défini comme un fonds d'impact investing (10% de la fortune). Patrimonia a classé les quatre gérants en fonction de la réalisation des Sustainable Development Goals applicables. Selon Patrimonia, 38% de la classe infrastructure sont investis dans les énergies renouvelables.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Selon le Rapport annuel 2024 (page 38), l'un des fonds est le JP Morgan Infrastructure Investments Fund (IIF). Ce véhicule est conventionnel; il semble financer en grande partie des infrastructures fossiles.
- Un deuxième fonds est, selon le Rapport de durabilité 2023, page 28, est le Quaero European Infrastructure II. Le successeur, Quaero European Infrastructure III, est classé Art. 9 selon sa SFDR Disclosure, mais il garantit de financer seulement 40% d'activités conformes à la Taxonomie européenne.
- En effet, l'expérience montre en général que les fonds d'infrastructure conventionnels – qu'ils soient classés Art. 8 ou même Art. 9 – comportent, outre les énergies renouvelables et les activités que l'on peut qualifier de neutres comme les installations portuaires, le chauffage urbain, les établissements d'enseignement, les télécommunications etc., une part pertinente d'infrastructure de pipelines pour gaz fossile, de Liquid Natural Gas Terminals, ou qui restent intenses en émissions Scope 3 en raison de la part d'autoroutes ou d'aéroports.
- Par conséquent, les 38 % d'investissements dans les énergies renouvelables risquent d'être contrebalancés par une concentration équivalente dans les énergies fossiles et des producteurs importants d'émissions du scope 3.
- Seul le véhicule d'investissement du Gérant 4, avec sa multitude de Sustainable Development Goals qui lui sont associés, pourrait constituer un impact investing. Pourtant, il manque une documentation sur les activités économiques concrètement financées.
- En résumé, le portefeuille infrastructures ne semble que peu correspondre au type efficace de l'«Impact Generating Investing».

Impact Generating Investing

Fonds thématique actions globales :

Selon le Rapport sur la durabilité 2020, en 2019, Patrimonia avait vendu une partie de ses participations dans un fonds indiciel d'actions globale au profit du fonds actions Wellington Global Impact Fund, correspondant aux Actions pays industriels Large and Mid Cap 2 des rapports de durabilité mentionnés. Patrimonia avait décidé d'augmenter son investissement dans ce fonds et visant une allocation de 15% de ses actions de grandes capitalisations des pays développés. Il ressort du Rapport de durabilité 2025 que ce le volume de ce fonds n'a pas encore atteint l'allocation cible. Au fait, il représente actuellement 5% des actions des marchés développés.

Selon la SFDR Sustainability Disclosure et le Global Impact Report de ce fonds, il correspond à un fonds thématique en actions avec qui est dit Art. 9, mais seulement une certaine sélection d'entreprises de la Clean Energy, de la Resource Efficiency/Circular Economy avec qualité d'impact peut être clairement identifiée. Pour le reste, aucune attribution des activités soutenues à la taxonomie IRIS+ du Global Impact Investing Network et à la Taxonomie européenne n'est visible.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Il n'est pas possible de raisonnablement classifier ce fonds thématique comme fonds «Impact Generating Investing» .

Green Bonds Suisse :

Selon le Rapport de durabilité 2025, au sein des obligations suisses, l'introduction d'un sous-portefeuille avec un part plus élevée de Green Bonds a débuté (voir

ci-dessus). Avec la communication du juillet 2026, le poids de ces deux fonds a atteint 30% du portefeuille total des obligations suisses. Le poids des Green Bonds de ce portefeuille dépasse 12%, contre moins de 6% pour l'indice de référence.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- L'Alliance Climatique compte comme «Impact Generating Investing» la portion de Green Bonds qui représente l'additionalité au marché, à savoir la part supérieure au benchmark, soit 7%.
- Calculé sur la base du Rapport annuel 2025 avec 14.1% d'obligations suisses dans la stratégie de placement, le taux de ce «Impact Generating Investing» a atteint en juillet 2026 0.3% des actifs (7% x 30% x 14.3%).

Green Bonds étrangers :

Selon le Rapport de durabilité 2025, au sein des obligations étrangères, l'investissement dans un fonds uniquement en Green Bonds d'entreprises Amundi a achevé actuellement 16% des obligations d'entreprises étrangères.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Calculé sur base du Rapport annuel 2025 avec 5.8% d'obligations d'entreprises étrangères (Emerging Markets entretemps éliminés et SSL exclus) dans la stratégie de placement, dont 16% Green Bonds, le taux de ce «Impact Generating Investing» a atteint 0.9% des actifs (16% x 5.8%).

Résumé :

En résumé, l'Alliance Climatique calcule la proportion du «Impact Generating Investing» à environ 1.2% des actifs.

Adhésion à des associations de développement durable

Patrimonia est membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse et de l'ETHOS Engagement Pool International.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger et en Suisse

Active Ownership

En tant que membre des deux Ethos Engagement Pools, Patrimonia participe à leur Active Ownership en matière d'ESG et de climat. Par le biais des pools Ethos, elle collabore en particulier à l'initiative globale d'investisseurs Climate Action 100+ et participe activement à d'autres activités positives en matière de durabilité de l'Investor Stewardship.

Important : lisez les exposés des motifs et les détails des engagements dans le sous-chapitre correspondant à l'engagement sur la fiche d'information de la CPEV, qui est également membre des Pools Ethos.

Droits de vote

Sur demande de l'Alliance Climatique, Patrimonia avait indiqué en juillet 2023 qu'elle travaillait sur l'étude et la validation de la mise en place d'une structure d'investissement permettant d'exercer directement le droit de vote et participer aux résolutions d'actionnaires pour ses actions suisses et internationales. En effet, dans le cadre de la réunion de août 2024, Patrimonia informe qu'elle a installé deux fonds dédiés pour les actions suisses et pour les actions internationales permettant l'exercice des droits de vote selon les recommandations de la Fondation Ethos. La deuxième partie des actions internationales, encore pas touchée, sera migrée en 2025.

Le Rapport de durabilité 2025 informe que ces trois fonds dédiés ont atteint 64% des actions (suisses et internationales). Les droits de votes sont exercés en suivant les lignes directrices d'Ethos.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Depuis la publication du Rapport de durabilité 2023, Patrimonia fournit des informations complètes sur ses émissions CO2 financées.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

A l'exception de l'intention mentionnée d'augmenter le taux de Green Bonds, Patrimonia n'a pas encore annoncé d'intention d'effectuer des remplacements efficaces en vue de mettre en oeuvre une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

Alliance Climatique Suisse

Conclusion:

Positif :

- Une Politique d'investissement durable basée sur les critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) est en place.
- Prise d'influence comme actionnaire au sein de l'ETHOS Engagement Pool International, en particulier avec la participation active à la Climate Action 100+, et de l'ETHOS Engagement Pool Suisse, combiné avec un Proxy Voting déjà largement efficace aussi à l'étranger.
- Green Impact Generating Investing notable de 1.2 % des actifs.

Pourtant :

- Au stade actuel, ces objectifs n'ont pas encore amené à une décarbonisation substantielle documentée des placements mobiliers.
- Dans l'ensemble, la prise en compte des risques climatiques financiers semble incomplète et limitée à l'influence des actionnaires au sein de l'ETHOS

Engagement Pool International – le devoir de diligence fiduciaire reste encore insuffisamment respecté.

Au final, il manque encore une stratégie climatique pour une trajectoire de décarbonisation du portefeuille en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat – 1,5°C maximum et zéro émission nette de gaz à effet de serre financée au plus tard en 2050, orientée vers les objectifs actuellement les plus avancés du Target Setting Protocol der UN convened Net Zero Asset Owners Alliance.

↑

Tendance 2020-2025 :

Évaluation: beaucoup mieux

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Patrimonia a pris un départ avec sa Politique d'investissement durable, son nouveau reporting de durabilité, son Engagement qui inclut également le domaine des combustibles fossiles et avec son investissement notable en Green Bonds.
- Le remplacement de tous les investissements à l'étranger pertinents pour le climat par des solutions de placement durables et climato-compatibles dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée fait encore défaut.
- Le développement de la politique de durabilité devrait aboutir à une trajectoire de décarbonisation du portefeuille basée sur des objectifs intermédiaires en ligne avec la feuille de route la plus avancée actuellement, le Target Setting Protocol der UN convened Net Zero Asset Owners Alliance.
- Pour respecter le plus rapidement possible l'objectif de limitation du réchauffement à 1, 5°C, une réduction des émissions CO2 financées d'au moins 40%, ou mieux, de 60% est nécessaire d'ici 2030.
- Selon le Target Setting Protocol der UN convened Net Zero Asset Owners Alliance, il est également recommandé de fortement augmenter l'«impact investing» (Climate Solution Investment/Financing Transition Investments).